

Plan eau



Plan eau : 1,3 M d'€ d'aides pour la récupération de l'eau de pluie

Le Plan environnement du Département met l'accent sur la rationalisation des besoins d'approvisionnement en eau car la quantité de l'eau sera l'un des indicateurs les plus observés dans les années à venir en raison de son inégale répartition sur le territoire et de sa provenance à 80 % de nappes superficielles.

Le Plan eau met l'accent sur deux problématiques centrales :

- . La recherche de nouvelles ressources
- . L'interconnexion des réseaux.

Le Département assurera de son propre chef, le portage et la mise en œuvre de ces deux chantiers structurants pour l'avenir des Saône-et-Loiriens. Plus de 41 000 habitants de six territoires riverains de la Loire sont concernés !

La première action significative du Plan eau pour 2020 s'adresse aux particuliers et aux exploitants agricoles, l'un et l'autre soutenus par le Département pour l'installation de systèmes de récupération de l'eau de pluie dans la limite d'une enveloppe budgétaire 2020-2021 de 1,3 M€.

Plus d'infos



Département
de Saône-et-Loire